

DÉPARTEMENT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DES HAUTS-DE-SEINE

Liberté – Egalité – Fraternité



VILLE DE COLOMBES

VOEU

92701 Colombes Cedex

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2023

N°0

☎ 01.47.60.80.00  
Télécopie 01.47.60.80.85

OBJET : VOEU N°2 DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Conseillers en exercice :	53
Présents :	44
Représentés :	7
Absents :	2
Ayant voté pour :	42
Ayant voté contre :	0
Abstentions :	0
Ne prenant pas part au vote :	9

Longtemps annoncée prête pour accueillir les spectateurs des Jeux Olympiques, l'extension du T1 des Quatre Routes à la station Petit Colombes est aujourd'hui repoussée sans réelle perspective.

Pourtant, dans notre ville, les acquisitions foncières ont été faites, les dévoiements de réseaux effectués, 600 arbres ont été abattus et encore non remplacés dans l'attente *sine die* de la finalisation du chantier.

Dans une ville de la taille de Colombes, dans un contexte de crise écologique, de hausse du coût des énergies et d'une inflation généralisée, les habitant,es doivent avoir une offre de transport public à la hauteur de la démographie et une réelle alternative à l'automobile.

Le prolongement du tramway 1 et ses 5,5 km prévus est une réelle opportunité pour les habitant,es de bénéficier d'un mode de transport répondant aux enjeux sociaux et écologiques.

Nous demandons une réelle perspective à la finalisation du T1 à Colombes et nous appelons les différentes instances afin que, dans le cadre du futur prolongement de la ligne de tramway T1, la station située la plus à proximité de la nouvelle école soit également dénommée Dominique Frelaut

En effet, le Conseil Municipal de Colombes réuni en séance du 30 mars 2023 a délibéré à l'unanimité, pour donner le nom de Dominique Frelaut, très attaché à l'éducation pour tous, à la nouvelle école du quartier de l'Arc Sportif- Stade dont l'ouverture est prévue en septembre 2025.

Une cérémonie de pose de première poutre a eu lieu le 29 septembre 2023 en présence de Monsieur Patrick Chaimovitch, Maire de Colombes, des enfants et petits-enfants de Dominique Frelaut ainsi que celles et ceux qui l'ont connu dans l'exercice de ses fonctions.

Ce vœu s'inscrit dans la poursuite de la reconnaissance de l'engagement de ce maire bâtisseur à la tête de la commune de Colombes pendant 36 années consécutives de 1965 à 2001.

A la création du département des Hauts-de-Seine, Dominique Frelaut fut élu Conseiller Général du canton de Colombes Nord, puis à nouveau élu Conseiller Général en 1976, dans le canton de Colombes-Sud.

Élu de 1973 à 1986, Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription des Hauts-de-Seine, suppléant de Jacques Brunhes, en 1997, il lui succéda en novembre 2001.

Parallèlement à ses mandats électifs, il s'est pleinement investi dans l'association des Maires de France.

L'état reconnaissant son engagement le fit chevalier de la Légion d'honneur en 1994, puis de l'ordre national du mérite.

Aussi le Conseil municipal de Colombes

- Demande une réelle perspective à la finalisation du T1 à Colombes et la replantation d'un solde positif d'arbres
- Sollicite la région Île De France, le Département des Hauts-de-Seine, IDF Mobilités, la RATP afin que, dans le cadre du futur prolongement de la ligne de tramway T1, la station située la plus à proximité de la nouvelle école soit également dénommée Dominique Frelaut

Fait à Colombes



Le Maire,

Signé électroniquement.  
CHAÏMOVITCH Patrick

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 3032 – 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.*